

passera à une troisième délibération sur le projet d'organisation municipale.

Le ministre de l'intérieur dépose un projet relatif aux mesures à prendre pour prévenir les incendies dans les forêts de l'Algérie.

L'urgence demandée est déclarée.

L'Assemblée passe à la deuxième délibération sur la proposition Tallon tendant à protéger les enfants employés dans les professions ambulantes.

Une discussion s'engage sur l'article 1<sup>er</sup>, entre MM. le vicomte de Melun, Ducarre, Chevandier et Tallon, rapporteur.

M. Chevandier demande le renvoi de l'article à la commission qui étudiera la question de savoir si le père et la mère, mariés, pourront associer leur enfant à leur profession avant qu'il ait 16 ans révolus.

M. Voinis appuie le renvoi, que la commission déclare adopter.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 5 h. 45.

### Funérailles de Jules Janin.

On nous écrit de Paris, lundi :

Aujourd'hui ont eu lieu à Passy les obsèques de M. J. Janin, à 11 heures, M. l'abbé Locatelli, curé de Passy, faisait la levée du corps. Puis le cortège se mit en marche et se dirigeait vers l'église N.-D. de Grâce de Passy, suivi d'une assistance des plus nombreuses.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. A. Dumas fils, l'amiral Daricault, Cuvilleur Fleury, Alexandre, président à la cour de cassation, baron de Vatville, délégué du ministère de l'Instruction publique; Patin et Paul de Saint-Victor.

Le deuil était conduit par M. Huet, avoué à Evreux et veuve du défunt. Puis venaient MM. Noël Parfait, Ducuing, Laurent Pichat, Calot, de Montgolfier, membre de l'Assemblée nationale et spécialement délégués par la ville de Saint-Etienne où est né M. Jules Janin.

L'Académie française était également représentée par un grand nombre de ses membres, MM. Camille Roussel, Caro, C. Doucet, V. Hugo, O. Feuillet, de Viel-Castel, de Sacy, etc.

Parmi les assistants nous avons remarqué MM. Bapst, Francisque Sarcey, Ed. Fournier, Ratisbonne, Alb. Second, Arsène Houssaye, Henri Houssaye, Ch. Blanc, baron Taylor, Dr Blanche, G. Nadaud, Etienne Arago, Hérold, Hetzel, E. Plon, de Pontmartin; P. Feval, Reynier et Daumay de la Comédie française, Castellane, M<sup>lle</sup> Lia et Dina Félix, etc., etc.

Un grand nombre de personnages illustres, entr'autres le comte de Paris et le duc de Chartres, s'étaient fait inscrire au domicile du défunt.

Après la messe qui a été célébrée par M. le curé de Passy, le corps a été transporté dans le jardin du presbytère. C'est là qu'ont été prononcés les discours. M. Cuvilleur-Fleury, au nom de l'Académie Française, a pris le premier la parole. M. Alexandre Dumas fils a dû parler ensuite au nom de la société des gens de lettres. Enfin, M. Ratisbonne était chargé, au nom de la rédaction du *Journal des Débats*, de dire un dernier adieu à celui qui fut pendant si longtemps un de ses plus brillants rédacteurs.

### DISCOURS DU PAPE

ADRESSÉ AU SACRÉ COLLÈGE DES CARDINAUX.

Plus les afflictions croissent, plus les obstacles augmentent, plus la rage infernale contre l'Eglise de Jésus-Christ et le Saint-Siège grandit, et plus aussi le Sacré-Collège redouble de fermeté et de constance en soutenant les droits de l'Épouse de Jésus-Christ et du siège de son Vicaire. Les paroles mêmes prononcées tantôt par M. le cardinal doyen prouvent qu'à mesure que les maux se multiplient, vous augmentez vous-mêmes vos efforts et vos généreux soins pour les combattre; et il doit en être ainsi, puisque vous aussi vous devez concourir avec moi à l'administration et au gouvernement de l'Eglise universelle. Et en fait nous voyons que pendant que l'Eglise est ainsi maltraitée

et persécutée, les demandes pour recevoir de Rome des instructions, des conseils et des décisions ne font qu'augmenter. Les congrégations sont plus fréquentes et il semble que l'univers catholique tienne plus que jamais les yeux fixés sur ce centre d'unité et vers cette chaire de vérité, pour en obtenir lumière et direction au milieu des terribles vicissitudes qui bouleversent le monde.

Et puisqu'il a plu à Dieu de me faire commencer la vingt-neuvième année de mon Pontificat, il me semble que c'est là une occasion opportune pour répéter certains actes qui ne doivent pas être longtemps négligés, de peur d'induire en erreur les hommes de bonne foi, et de donner prétexte aux ennemis de se prévaloir de longues habitudes.

C'est pourquoi, en présence de cette assemblée sacrée qui m'environne, je répète les plus solennelles protestations contre l'usurpation du pouvoir temporel du Saint-Siège, contre la spoliation sacrilège des églises, contre l'abolition des ordres religieux, et, en un mot, contre tous les actes sacrilèges commis par les ennemis de l'Eglise de Jésus-Christ.

D'autres circonstances extraordinaires me fournissent aussi une occasion de renouveler ces protestations. Il n'y a pas longtemps, on m'a fait parvenir certains desirs, exprimés tantôt de vive voix, tantôt par écrit, et m'invitant à me rapprocher des nouveaux venus. La dernière lettre, que je tiens encore sur mon bureau, est écrite avec beaucoup de tranquillité, avec beaucoup de respect. Dans cette lettre, on me demande, en ma qualité de Vicaire du Dieu de paix, de me donner à tous les ennemis de l'Eglise et d'être toutes les excommunications dont nous avons chargé leurs consciences.

Et ici remarquez que les révolutionnaires sont de deux sortes : les uns qui ont imaginé et conduit à terme la révolution, et d'autres qui y ont adhéré, rêvant félicités, progrès et je ne sais quel paradis terrestre, sans avoir su prévoir qu'ils ne recueilleraient, au contraire, que des ronces, des épines et toute sorte de misère.

Les premiers, obstinés de cœur, sont les Pharaons de notre époque, durs comme l'enclume, qu'aucun acte de la plus grande bonté ne suffirait à amollir. Mais les autres (et c'est à ceux-ci qu'appartiennent ceux qui me parlent à voix basse et m'écrivent avec des sentiments de modération), voyant que le paradis terrestre s'en est allé en fumée, voyant qu'aux biens et aux richesses qu'ils avaient rêvés a succédé, au contraire, un déluge de maux avec taxes et fardeaux énormes, ils éprouvent des angoisses dans leur conscience parce qu'ils y ont coopéré et m'invitent à des sentiments de pitié.

Mais quelle pitié puis-je avoir commune avec eux ? Ils éprouvent des angoisses ! Et qu'importe ? Saül aussi éprouvait des angoisses quand, blessé à mort et croyant s'en délivrer, il pria le soldat amalécite de le tuer : *Sis super me interfecit me, quoniam tenent me angustia.*

Et ce soldat osa le percer et lui ôter ce peu de vie qui lui restait ; mais il fut ensuite puni de son péché par David qui le fit mettre à mort.

Et que prétendrait-on ? que je devinsse un soldat amalécite à leur égard ? ou bien que le pape imitât le suicide de l'infortuné Saül ? O conseils insensés ! mais si l'Amalécite n'échappa pas au terrible châtement auquel David le condamna, le vicaire de l'Évêque éternel de nos âmes pourrait-il lui, échapper aux châtements qui lui viendraient de Dieu.

On demande la paix, on implore une trêve, on supplie, je dirai presque, pour avoir un *modus vivendi* ! Et pourrait-on jamais conduire à bonne fin un tel projet avec un adversaire qui tient continuellement en main et le *modus nocendi* (le moyen de nuire), le *modus auferendi* (le moyen de confisquer), le *modus destruendi* (le moyen de détruire), le *modus occidendi* (le moyen de tuer) ? Est-il possible que le calme fasse alliance avec la tempête, pendant que celle-ci mugit et frémit, abattant, déracinant, détruisant tout ce qu'elle trouve devant elle ? Que ferons-nous donc, nous ? vénérables Frères, à qui il a été dit : *Statis in Domino Dei et in avris domus Dei nostri* ? Nous resterons unis avec

l'épiscopat qui, en Allemagne, en Brésil et partout dans l'Eglise catholique, donne des preuves lumineuses de constance et de fermeté.

Nous nous unissons à eux et à toutes les âmes chères au Seigneur pour continuer à prier, implorant de Dieu le pardon des aveugles, et demandant pour nous les vertus de patience et de fermeté, non pour combattre nos ennemis avec l'épée en main, mais puisque Jésus-Christ a combattu avec la croix, nous nous servirons de la même arme et nous prions pour eux, sans jamais nous conformer à leurs principes, et condamnant ces lâches qui répètent dans leur paresse : *Que veux-tu faire ?... comment faut-il faire ?... Demande insensée, digne des vermineux, non des hommes.*

Prenez donc courage, car c'est la Très-Sainte Vierge Marie qui doit nous l'inspirer en ce jour où nous l'invoquons sous le titre de : *auxilium christianorum*. Le 24 mai, destiné à cette fête, fut pris cette année par l'époux de Marie, l'Esprit divin. Que cette circonstance augmente notre confiance ! De même que Marie protégea un Pontife du nom de Pie, pour briser l'orgueil des Turcs ; de même qu'elle protégea un autre Pie pour briser un grand orgueil impérial, qu'elle protège de même maintenant un petit Pie et son siège assailli par mille différents ennemis. Et de même qu'elle vainquit *apud Echinadas insulas*, de même qu'elle vainquit *apud Savonam*, ah ! vienne enfin le jour où elle vaincra aussi *apud sanctum Petrum*.

Que Dieu me bénisse, moi, son indigne Vicaire ; qu'il vous bénisse, vous, mes coopérateurs dans l'administration de son Eglise, et qu'il trempe nos cœurs par cette bénédiction dans le feu de son amour. Que cette même bénédiction descende sur l'Episcopat, sur les Ordres religieux, spécialement sur ces pauvres religieuses si vexées et opprimées ; qu'elle descende sur les familles, sur les pères, sur les mères, sur tous, et qu'elle soit le gage de la bénédiction éternelle que Dieu nous donnera à la fin de notre vie. *Benedictio Dei*, etc.

### Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

On sait qu'un grand banquet par souscription a été offert dimanche soir, à l'issue de la procession de Lille, aux évêques et aux personnages qui y avaient pris part.

Les convives étaient au nombre de cent quarante.

A la place d'honneur, en face de M. Kolb-Bernard, député, président du comité de Notre-Dame de la Treille, était assis M. le cardinal-archevêque de Cambrai qui avait à sa droite M. le général Clinchant et à sa gauche M. le préfet du Nord. M. Kolb-Bernard était placé entre l'archevêque de Tours et l'évêque d'Arras, qui avait pour voisin de gauche M. Catel-Béghin, maire de Lille.

Parmi les autres convives, on remarquait MM. Plichon, Théry, Chesnelong, députés, de Rieucourt, secrétaire-général de la Préfecture, Brassart, adjoint, etc.

Par arrêtés du ministre des finances, en date du 10 juin 1874 ont été nommés :

M. Bauce, percepteur de Vendegies-sur-Ecaillon (Nord), à la perception de Houplines (même département), 2<sup>e</sup> classe.

M. Dewalle, percepteur de Beaufort (Nord), 4<sup>e</sup> classe, à la perception de Vendegies-sur-Ecaillon (même département), 4<sup>e</sup> classe.

La Faculté des Lettres ouvrira, le mardi 7 juillet prochain, à huit heures du matin, au siège de la Faculté, rue de l'Université, à Douai, sa troisième session de 1873-74, pour collation du grade de licencié.

Les candidats devront faire parvenir au Secrétariat de la Faculté, du 15 au 30 juin les pièces exigées.

Par décret en date du 7 juin 1874, le Président de la République a décerné une médaille en argent au sieur Pierre Bezwart, sujet belge, patron du canot de sauvetage de Nieuport, pour avoir recueilli l'équipage du bateau de pêche la *Jeune Léonie*, de Dunkerque, naufragé le 15 décembre.

Les nouvelles pièces de 5 francs au millésime de 1874 viennent d'être mises en circulation. Elles sont gravées par Dupré et portent la marque K indiquant qu'elles sortent de l'hôtel des monnaies de Bordeaux.

Elles ont sur l'une des faces le groupe de la Force, de la Justice et du Travail, avec la devise : *Liberté, Egalité, Fraternité*, et sur l'autre, la désignation de leur valeur et les mots *République française* au milieu d'une couronne de chêne et d'olivier.

Hier matin, le feu a détruit en un instant la buvette de l'Exposition horticole de Lille. Les liquides et les ustensiles qui la garnissaient n'ont pu être sauvés qu'en partie. On estime la perte à 1,000 à 1,200 fr.

Hier matin, vers cinq heures trente le nommé Désiré Delval, de la commune d'Auchy, traversant la voie au poteau kilométrique 243, entre Douai et Monroy, a été renversé par la machinette d'un train de marchandises. La mort a été instantanée.

Dans la nuit du 17 au 18, un incendie a réduit en cendres la fabrique de poteries de MM. Dufour et Backaert Bailleul.

Les pertes s'élèvent à 50,000 fr., à l'assurance.

Voici le prix moyen des céréales par quintal métrique, durant la dernière semaine, dans les neuf régions agricoles de la France :

RÉGIONS.	Blé.	Seigle.	Orge.	Avoine.
Nord-Ouest	39.76	28.54	25.72	25.33
Nord	37.14	26.31	26.66	25.93
Nord-Est	38.12	27.64	27.02	24.33
Ouest	39.44	30.39	26.33	28.53
Centre	39.76	29.55	29.33	26.73
Est	38.50	27.23	25.41	25.13
Sud-Ouest	39.64	29.80	24.65	28.83
Sud	38.32	30.45	25.58	28.63
Sud-Est	37.87	26.10	23.18	25.13
Prix moyens	38.73	28.44	26.00	26.63
Sur la huitaine précédente :				
Hausse	0.00	0.14	0.05	0.23
Baisse	0.01	0.00	0.00	0.00

Voici le programme des morceaux de musique qui seront exécutés le prochain, sur la Grande-Place, à 8 heures 1/2 du soir, par la Fanfare Delatré :

- 1<sup>o</sup> Allégo militaire, M. Klein.
- 2<sup>o</sup> Ouverture fantastique, M. Bieger.
- 3<sup>o</sup> Marche, Buot.
- 4<sup>o</sup> Fantaisie, Millescamps.
- 5<sup>o</sup> Boléro, Tarafa.
- 6<sup>o</sup> Polka, N. Bousquet.

### Cours de chimie

Mercrèdi 24 juin, à 8 heures du soir.

Chimie organique animale : urée, acide urique, murexide, urines ; bile ; œufs ; composition, rôle alimentaire, conservation ; lait : rôle alimentaire, falsifications, essais divers pour le reconnaître, conservation ; crème ; beurre, falsification et essais ; fromages.

**OBIT SOLENNEL.** Un obit solennel sera célébré le jeudi 25 juin 1874, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de dame CAMILLE-NATHALIE FLORIN, décédée à Roubaix, le 17 mai 1874, à l'âge de 84 ans.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

### Faits Divers

La stigmatisée de Bois d'Haine continue à surexciter la bile de certains journaux. Ne pouvant nier des faits extraordinaires que des milliers de témoins ont constatés, ils s'ingèrent à jeter le ridicule sur la pauvre fille que la Providence éprouve d'une façon si merveilleuse. Aujourd'hui, l'*Indépendance belge* raconte que Louise Lateau est allée à Berlin donner « une représentation » à plusieurs personnages nitramontains. « Nous pouvons affirmer à l'*Indépendance* que Louise Lateau n'a pas quitté Bois d'Haine.

Du reste, nous croyons que si les rédacteurs de l'*Indépendance* prenaient la peine de visiter un vendredi la petite maison habitée par la stigmatisée, par la sainte

pas dans les bras d'un inconnu ; depuis longtemps déjà mon choix est fait.

— Ah ! fit le comte, surpris de cette brusque confiance dont la jeune fille elle-même paraissait fort émue. Mais il n'osa l'interroger.

Je ne me marierai jamais, reprit Lucile, ou j'épouserai celui que ma tante me destinait pour mari.

Ce fut au tour d'Hector de changer de visage.

Elle se leva et se dirigea vers la porte.

Il la retint doucement.

— Non, ne me quittez pas encore, dit-il d'une voix émue. Profitons d'un instant qui ne se renouvellera plus. Nous pouvons causer sans danger, — un monde nous sépare. — Avant de m'ouvrir votre cœur, chère Lucile, aviez-vous donc lu dans le mien ? Ce que vous venez de me dire, hélas ! je me l'étais dit aussi dans le premier ravissement de mon arrivée : « Le bonheur était ici, pourquoi l'avoir été chercher si loin ? » C'était la pensée de ma pauvre mère. Mais que n'a-t-elle enlevé avec elle le secret de ce beau rêve ? Que n'a-t-elle lu dans l'avenir ? Car je suis un homme perdu. Et vous, ange de tendresse et de pitié, vous n'avez pas été effrayée de la profondeur de ma chute. Savez-vous à qui je pensais au moment où vous êtes entrée ? A vous. « Pourquoi l'ai-je revue ? me disais-je. Quel effet ont dû produire sur elle les révélations qui ont tué ma mère ? » Oh ! merci, Lucile, de m'avoir dit que vous ne me

méprisiez pas ! Vous avez compris qu'il était impossible que le comte de Champreux eût cessé d'être un honnête homme. Vous ne seriez pas la ravissante fille que vous êtes, je ne vous aurais pas aimée dès hier, je vous adorerais à cette heure, rien que pour votre courageuse bonté. Je vous aime, Lucile, et vous serez mon premier et mon dernier amour ; mais, vous, oubliez-moi !

— Vous oublier parce que vous êtes malheureux ?

— Non, parce que je suis déshonoré.

— Etes-vous donc coupable ?

— Je n'ai été qu'imprudent. Mais le monde !

— Je ne le connais pas.

— Vous le connaissez et vous apprendrez à le craindre.

— Le craignez-vous ?

— Je le méprise.

— Et vous voulez que pour lui je vous abandonne ? Mais, vous ne savez pas, si vous étiez encore ce que vous étiez il y a quelques jours, dans une position brillante, je n'aurais jamais été assez hardie. C'est à la vue de vos malheurs que j'ai senti que je vous aimais. C'est en tremblant à la pensée que vous allez vous livrer à la justice que je me suis décidée à venir à vous, à étouffer toute honte, afin de vous retenir, afin de vous sauver.

— Mais fuir, ce n'est pas me sauver ; fuir, c'est m'avouer coupable, c'est achever de me perdre.

Lucile secouait la tête avec incrédulité.

« Non, non, disait-elle, c'est vous soustraire à un châtement immérité. Vous êtes ici à deux pas de la frontière ; fuyez. Ne me refusez pas la première chose que je vous demande. Je serais presque consolée de pouvoir me dire : « Il est libre, et c'est à moi qu'il le doit. »

Hector porta la main de la jeune fille à ses lèvres.

« Je ne le puis, dit-il ; pardonnez-moi. Plus tard, vous m'approuverez, comme tout le monde. Je ne dois pas agir comme un de ces coquins qui ont abusé de mon inexpérience et s'est enfui. J'agirai comme doit le faire un homme honnête, un fils respectueux de la mémoire de sa mère et un gentilhomme.

— Que comptez-vous donc faire ?

— Demain vous le saurez.

Lucile n'insista point. Peut-être, du fond de l'âme, applaudissait-elle à son courage.

VI

Il y avait bien longtemps que le vieux château des Glacis n'avait vu autant de monde. Plus de cinquante personnes étaient arrivées des environs.

Les deux domestiques de la défunte couraient, effarés, des gens aux chevaux, des écuries à la cuisine, ne sachant où donner de la tête.

Les invités se promenaient par bandes dans la cour.

Sans les vêtements noirs, cette animation extraordinaire eût été une sorte de gaieté au vieux château.

La matinée d'ailleurs était charmante ; le vent de l'est épurait l'azur d'un ciel

encore chaud ; les pigeons sur les toits, les oiseaux dans les arbres s'égoillaient de joie.

Seul, dans un coin, le vieux chien de garde, qui, la veille, avait hurlé longtemps, demeurait immobile et triste, accueillant en silence ceux des amis de la maison qui le remarquaient et daignaient passer doucement la main sur son museau gris.

Lucile faisait sa toilette de deuil.

M. Berthier serrait la main à tout le monde, puis courait recevoir les cierges ou allait verser à boire aux porteurs.

Il arrivait beaucoup de pauvres gens ; des vieillards qui venaient de loin et avaient eu de la peine à se trainer ; c'étaient les clients de la charité.

Enfin M. le curé de Remilly parut.

Un grand silence se fit. — Hector, qui, sous le coin d'un rideau, assistait à ces préparatifs, sentit son cœur se serrer et se retira de la fenêtre.

Un indéfinissable sentiment d'appréhension et de défaillance, un trouble instinctif et sans nom s'était emparé de lui.

En ce moment, la porte de sa chambre s'ouvrit et Lucile, parée de deuil, — parée, disons-nous, car toute toilette sied à une femme jolie, — Lucile, pâle, les yeux mouillés, accourut à lui.

Tous les deux se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, sans songer, sans se rappeler que, la veille, ils s'étaient dit qu'ils s'aimaient.

« On part, dit Lucile.

— Oui, je le sais.

— Adieu donc, car ce soir je ne reviendrai pas. Je vais habiter chez mon tuteur... Je ne vous reverrai plus.

— Si, nous nous reverrons encore.

— Quand cela ?

— Bientôt. Vous m'avez demandé hier ce que je comptais faire, et je vous ai répondu : « Vous le saurez demain. » Mais, à cette heure, je ne puis me montrer sans donner un démenti à votre tuteur, qui a affirmé que j'avais quitté les Glacis.

Lucile alla le questionner, quand elle s'entendit appeler.

« Adieu ! » répéta-t-elle encore.

Les deux jeunes gens se regardèrent un instant en silence, puis se serrèrent la main. Lucile s'éloigna.

Rappelant tout son courage, Hector reprit sa place au coin de la fenêtre.

Le funèbre cortège était déjà dans la cour.

Il le regarda en frémissant dérouler sa longue file noire ; puis, quand il ne resta plus personne, il tira de sa valise des gants noirs, prit son chapeau et descendit.

La maison était déserte.

Il pénétra d'un pas mal assuré dans la chambre de sa mère, comme dans la chambre d'une malade ou comme sur les dalles d'un sanctuaire.

Il enleva de la cheminée la photographie de celle qu'il ne devait plus revoir, puis gagna le jardin et de là la campagne. — Il marchait d'un pas rapide.

(A suivre)